

SCHÉMA 1A
INSTALLATION TYPE,
CHEMINÉE DROITE

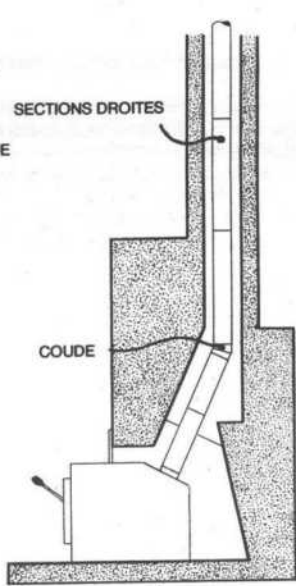
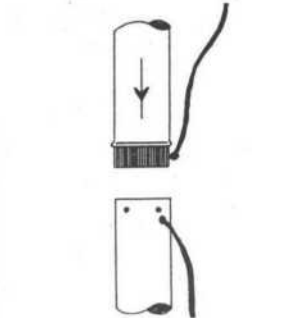


SCHÉMA 1B
INSTALLATION TYPE,
FOYER DE MAÇONNERIE



TROUS PRÉPERCÉS POUR RIVETS
SUR LE CÔTÉ FEMELLE (3 PAR JOINT)

SCHÉMA 2
ASSEMBLAGE
DES SECTIONS

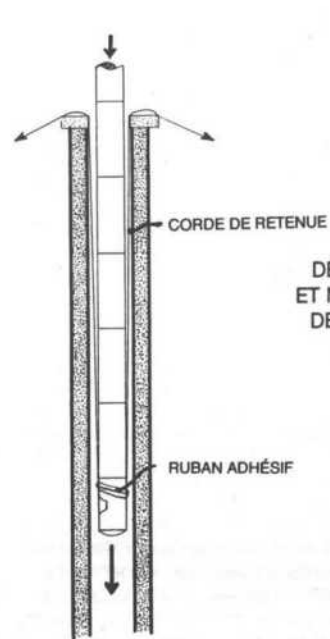


SCHÉMA 3
UTILISATION D'UNE CORDE DE
RETENUE POUR DESCENDRE
LA GAINE DANS LA CHEMINÉE

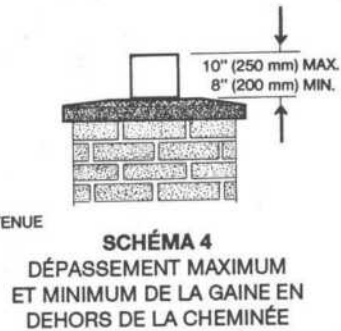


SCHÉMA 4
DÉPASSEMENT MAXIMUM
ET MINIMUM DE LA GAINE EN
DEHORS DE LA CHEMINÉE

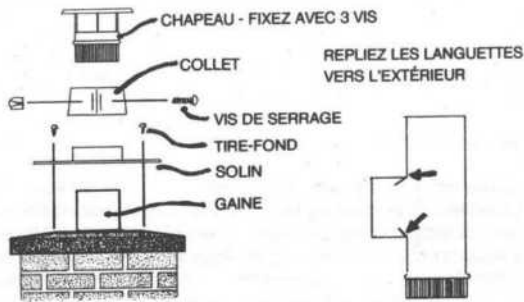


SCHÉMA 5
FINITION DE LA TÊTE

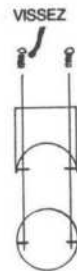


SCHÉMA 6
ASSEMBLAGE DU TÉ



LES TUYAUX ASTON INC.
808, Rue Lauzière
St-Léonard d'Aston, Qc
JOC 1MO
Tel.: (819) 399-2220
Fax: (819) 399-3296

GAINE POUR CHEMINÉE MODÈLE INOX 2100

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Félicitations, vous avez fait l'acquisition d'une gaine pour cheminée de qualité supérieure qui vous procurera de nombreuses années de service et de sécurité d'utilisation. La gaine INOX 2100 est conçue et testée en laboratoire pour résister à une température de pointe de 2100°F et est homologuée pour être utilisée avec les appareils de chauffage fonctionnant au gaz, à l'huile ou au bois. Elle peut être installée soit dans une cheminée de maçonnerie comportant ou non un chemisage ou dans une cheminée préfabriquée.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Pour raccordement aux types d'appareils de chauffage suivants :

- Fournaises au gaz
- Fournaises à l'huile
- Fournaises au bois
- Poêles et encastrables au bois et aux granules.

EXIGENCE GÉNÉRALE

Pour assurer la sécurité de l'installation, utilisez seulement les pièces Aston, modèle INOX 2100, installées selon les instructions ci-dessous. L'utilisation de toute autre pièce ou méthode d'installation entraîne l'annulation de l'homologation de la gaine.

PERMIS

Certaines municipalités peuvent exiger un permis ou une autorisation pour l'installation d'une gaine dans une cheminée existante. Vérifiez auprès du service d'incendie, du service des permis et inspections ou toute autre autorité avant de procéder à l'installation.

DIMENSION DE LA GAINE

Vérifiez que le diamètre choisi pour la gaine est compatible avec l'appareil de chauffage. Il ne doit pas être inférieur au diamètre spécifié dans les instructions d'installation de l'appareil, sauf si l'installation est vérifiée et explicitement approuvée par un technicien certifié. La sélection du diamètre approprié est nécessaire pour assurer un tirage adéquat, surtout dans les régions où les températures hivernales demeurent basses pendant une période prolongée.

INSPECTION DE LA CHEMINÉE

Faites inspecter votre cheminée par un technicien certifié avant de procéder à l'installation. L'absence de briques fendues ou déchaussées, de mortier friable, de joints ouverts ou d'espaces d'air insuffisants entre l'extérieur de la cheminée et les matériaux combustibles etc. doivent être vérifiés préalablement à la pose d'une gaine. Les règlements exigent que les gaines soient installées dans une cheminée existante conforme au Code National du Bâtiment du Canada. Au besoin, faites réparer la cheminée avant de procéder.

RAMONAGE

La cheminée doit également être ramonée avant d'installer la gaine. Les résidus de créosote dans l'espace entre la gaine et la cheminée peuvent s'enflammer et produire un feu de cheminée. Chaque installation est unique et comporte des aspects spécifiques. Consultez votre représentant pour tout renseignement supplémentaire au sujet des normes, conditions et exigences propres à votre installation et à votre région.

HAUTEUR MAXIMALE

La hauteur maximale permise pour la gaine est de 68' (20m).

DESCRIPTION DES PIÈCES REQUISES

Sections droites:	de longueurs variées, les sections droites sont utilisées pour former le conduit.
Té :	le té permet le raccordement de l'appareil de chauffage à la gaine, ou l'accès par la trappe de ramonage.
Bouchon :	le bouchon ferme le dessous du té inférieur.
Coudes:	les coudes sont utilisés pour les installations déviées de la verticale.
Solin:	le solin entoure la gaine et ferme le haut de la cheminée.
Collet (de solin) :	le collet ferme l'espace entre la gaine et le solin.
Chapeau:	le chapeau protège l'intérieur de la gaine contre la pluie et la neige.
Rivets :	les rivets sont requis pour l'assemblage des joints entre les sections, les coudes et les tés. Le côté femelle des joints est pré percé en usine. L'embout mâle est percé lors de l'assemblage.

INSTALLATION

La gaine peut être installée soit dans une cheminée droite (voir schéma 19) ou une cheminée qui dessert un poêle encastrable placé à l'intérieur d'un foyer de maçonnerie (voir schéma 1 b). Elle peut également être installée dans une cheminée déviée, en utilisant les coudes. Il faut cependant éviter les angles aigus car cela risquerait d'écraser la gaine et d'en réduire la surface intérieure. Dans tous les cas, la gaine s'installe par le haut de la cheminée selon les étapes d'installation suivantes :

1. Mesurez la hauteur de la cheminée et localisez la hauteur du raccordement de l'appareil. Si la cheminée est pourvue d'une trappe de ramonage, localisez également la hauteur de la trappe. Un té ou un coude sera placé devant chacune de ces ouvertures.
2. Dans le cas d'une cheminée droite, remplissez le fond de la cheminée avec des morceaux de brique ou autres matériaux incombustibles équivalents, de façon à former une assise solide et permanente pour le té inférieur. Notez que cette assise doit être suffisamment résistante pour soutenir le poids de toute la longueur de la gaine. Dans le cas d'un poêle encastrable, le coude sera placé sous la première section à être descendue dans la cheminée, si l'espace le permet. Sinon le coude sera installé par l'ouverture du foyer.
3. Assemblez les sections requises en prenant soin de positionner l'ouverture du té à la hauteur désirée, pour le raccordement à l'appareil ou à la trappe de ramonage. Installez le bouchon sous le premier té. Au besoin, coupez la partie femelle des sections droites avec une cisaille à tôle pour obtenir les longueurs voulues. Notez que la partie mâle (ondulée) du joint doit être placée vers le bas (voir le schéma 2).
4. Percez trois trous de 1/8" (3mm) et fixez les trois rivets fournis à chaque joint.
5. Par le toit, descendez la gaine, en partie ou complètement assemblée, dans la cheminée. Prenez garde aux installations électriques à proximité de la cheminée. Si la gaine est très longue, les sections peuvent être rivées et descendues une à une dans la cheminée, en utilisant une corde de retenue (voir le schéma 3).

6. La gaine doit excéder de la cheminée entre 8" (200mm) minimum et 10" (250mm) maximum, mesuré au dessus du couronnement (voir le schéma 4).
7. L'espace d'air entre la gaine et l'intérieur de la cheminée doit rester libre. Aucun matériau isolant ne doit être placé autour de la gaine.
8. Ne vissez pas la gaine dans la cheminée. La hausse de température lors du chauffage produit une dilatation naturelle du métal qui se traduit par un déplacement vertical de la gaine. La gaine doit être libre de monter et descendre dans la cheminée.
9. Insérez le solin sur la gaine et fixez-le sur le couronnement de la cheminée avec 4 tire-fonds à béton de 1/8"(3mm). Au besoin coupez l'excédent de solin à la dimension du couronnement avec des cisailles à tôle (voir le schéma 5).
10. Fixez le collet sur la gaine, à 1/2" (12mm) au-dessus du solin. Le collet doit recouvrir l'espace entre la gaine et le solin de façon à protéger contre la pluie.
11. Afin d'empêcher la pluie d'entrer à l'intérieur de la gaine, cette dernière doit être munie d'un chapeau. Fixez le chapeau sur la gaine au moyen de 3 vis à métal. Le chapeau doit être aisément démontable pour permettre l'inspection et le ramonage. L'installation d'un chapeau certifié moins d'un grillage à oiseaux peut-être nécessaire et/ou requis dans certaines régions mais sera par contre plus susceptible de se bloquer par glace dans les régions froides. Consultez l'autorité ayant juridiction.
12. Par le bas, retirez le ruban adhésif et la corde de retenue. Procédez à l'installation du raccord de té par l'ouverture prévue pour l'appareil. Insérez le raccord par l'ouverture et vissez-le en place avec les deux boulons de serrage. Repliez les languettes contre l'intérieur du raccord (voir le schéma 6). Insérez le bouchon sous le té. Dans le cas d'un poêle encastré, installez le coude et les sections inclinées par l'ouverture du foyer.
13. Si la cheminée comporte une trappe de ramonage, répétez la procédure ci-dessus pour le té de trappe de ramonage.
14. Votre installation est prête à être raccordée au tuyau de votre appareil de chauffage (gaz, huile ou bois). Au besoin, installez une bague de finition au mur et raccordez ensuite la première section de tuyau au té de la gaine. Consultez les instructions du fabricant pour la méthode d'installation de l'appareil de chauffage.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Inspectez votre cheminée à intervalles réguliers pendant la saison de chauffage. Les nouvelles installations au bois devraient être inspectées à chaque corde de bois brûlée, pour vérifier l'accumulation de créosote déposée dans le conduit. Les installations à l'huile ou au gaz requièrent des inspections moins fréquentes. Vérifiez-les annuellement ou selon les instructions du fabricant. En règle générale, si l'accumulation excède 1/8" (3mm), elle doit être nettoyée pour réduire les risques de feu de cheminée. Rappel : Assurez-vous que le chapeau n'est pas obstrué par de la glace lorsque la température ambiante est basse.

La créosote se dépose dans la cheminée lorsque le bois se consume en combustion lente. La combustion lente du bois produit du goudron et des vapeurs organiques qui réagissent avec la vapeur d'eau pour former la créosote. Les vapeurs de créosote se condensent et s'accumulent sur la paroi relativement fraîche de la gaine de cheminée. L'allumage de la créosote accumulée dans la gaine produit un feu extrêmement violent. Il est recommandé de faire vérifier et au besoin ramoner la gaine à chaque année par un ramoneur certifié.

Pour ramoner la gaine, enlevez le chapeau et brossez l'intérieur de la gaine de haut en bas pour enlever complètement les résidus de suie ou créosote déposés sur les parois internes. Revissez le chapeau. Les résidus accumulés dans le bas de la gaine doivent être enlevés avec un aspirateur ou une autre méthode équivalente après chaque ramonage.